

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Conseil Départemental de
l'Ariège (09)
Hôtel du Département
5 - 7 rue du Cap de la Ville
09001 FOIX CEDEX

AVIS DE MARCHÉ

FOURNITURES

DIRECTIVE 2014/24/UE

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

Conseil Départemental de l'Ariège, Numéro national d'identification : 22090001300016, Contact : Christine TEQUI, 5-7 rue du Cap de la Ville, 09000 FOIX, FRANCE. Tél. : +33 561020909. Courriel : smarches@ariège.fr. Code NUTS : FRJ21.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://www.ariège.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Point(s) de contact susmentionné(s).

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Par voie électronique à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Organisme de droit public

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Accord-cadre relatif à la fourniture et à l'installation de matériel de restauration pour les collèges du Département de l'Ariège et la légumerie départementale.

II.1.2) Code CPV principal

39314000

II.1.3) Type de marché

Fournitures

II.1.4) Description succincte

Procédure d'Appel d'Offres Ouvert. Accord-cadre multi-attributaires à marchés subséquents, avec montant maximum. L'accord-cadre sera attribué à quatre opérateurs économiques qui seront retenus sur la base de leur offre relative à une opération fictive jointe au dossier de consultation. Les prestations de fournitures pourront inclure des prestations de travaux pour la mise en place du matériel commandé. Lors de la passation de chacun des marchés subséquents, les quatre entreprises titulaires seront consultées. Le délai d'exécution des marchés subséquents sera fixé à l'occasion de chaque consultation par le pouvoir adjudicateur. La conclusion des marchés subséquents passés sur le fondement de l'accord-cadre ne peut se faire que pendant la durée de validité de l'accord-cadre. Date prévisionnelle de début des prestations (lancement des premières consultations relatives aux marchés subséquents) : Mai 2022.

II.1.5) Valeur totale estimée

Valeur estimée hors TVA : 2000000 euros.

II.1.6) Informations sur les lots

Division en lots : Non

II.2) DESCRIPTION

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

39314000 , 39310000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRJ21

Lieu principal d'exécution : Ariège

II.2.4) Description des prestations

Fourniture et installation de matériel de restauration pour les collèges du Département de l'Ariège et la légumerie départementale.

II.2.5) Critères d'attribution

Coût :

Prix des prestations : 50%

Qualité

Valeur technique de l'offre : 50%

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 2000000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 48

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : Non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

Liste des éléments nécessaires à la sélection des candidatures : voir article 5 du Règlement de la consultation.

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

Marché réservé : Non

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Informations relatives à la profession

III.2.2) Conditions particulières d'exécution

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

L'avis concerne l'établissement d'un accord-cadre

Accord-cadre avec plusieurs opérateurs

Nombre maximum de participants à l'accord-cadre envisagé : 4

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique

Une enchère électronique sera effectuée : Non

IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Lundi 04 avril 2022 - 17:00

IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

français.

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Date : mardi 05 avril 2022 - 09:00

Lieu : La séance n'est pas publique.

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUVELLEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable : Non

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Critère de jugement de l'offre : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

50 % : Valeur technique de l'offre

50 % : Prix des prestations

Prix sur la base du détail estimatif de l'opération fictive.

Valeur technique des prestations appréciée sur la base du mémoire technique (20 pages maximum), selon deux sous-critères :

- Moyens humains et techniques mis en œuvre et descriptif technique des produits détaillé (40 points)
- Délais d'exécution (10 points)

Critères d'attribution des marchés subséquents :

- Prix des prestations (50%).
- Valeur technique des prestations (50%) appréciée, selon deux sous-critères :- Moyens humains et logistiques mis en œuvre, détail technique des produits avec fiche technique jointe (30 points).
- Délais d'exécution et plannings prévisionnels incluant les approvisionnements (20 points)

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de Toulouse 68 Rue Raymond IV - BP 70007 , 31068 Toulouse Cedex 7 FRANCE. Tél. +33 562735757. E-mail : greffe.ta-toulouse@juradm.fr. Adresse internet : <http://toulouse.tribunal-administratif.fr/>.

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

Comité Consultatif Interrégional de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de BORDEAUX DREETS

pôle C 138 Cours Maréchal Juin , 33075 Bordeaux Cedex FRANCE. Tél. +33 556692708. E-mail : na.polec@dreets.gouv.fr. Adresse internet : <https://nouvelle-aquitaine.dreets.gouv.fr/>.

VI.4.3) Introduction des recours

Le médiateur des entreprises

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours**VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

01 mars 2022